

**DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 16 JANVIER 2020**

L'an deux mille vingt, le 16 janvier, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe, dûment convoqué s'est réuni à la Maison des Services à Montmorillon, sous la présidence de Mme Annie LAGRANGE

Étaient présents : M. ROSE, Mme DAGONAT, Mme LEGRAND, Mme DU DOIGNON, M. LUTEAU, Mme PORCHERON, M. JASPART, M. BOZIER, M. GALLET, Mme GALBOIS, M. DAVIAUD, M. ANDRODIAS, Mme BRUGIER-THOREAU, M. NEUVY, M. E. VIAUD, M. CHARRIER, M. KRZYZELEWSKI, M. COMPAIN, M. MARTIN, M. GOURMELON, Mme ARTUS, M. MELON, M. MADEJ, Mme PARADOT, M. GUILLOT, M. FAROUX, Mme MAYTRAUD, M. COLIN, M. BLANCHARD, Mme DALLAY, M. BOUTELOUP, Mme GAYOT, Mme ABREU, Mme COURAULT, M. GEVAUDAN, Mme WASZAK, Mm N. TABUTEAU, M. BATLE, M. BOIRON, M. SIROT, M. GLAIN, M. A. TABUTEAU, Mme JEAN, M. J.P TABUTEAU, M. DIOT, M. ROYER, M. COSTET, M. JARRASSIER, Mme BOMPAS, Mme BAUVAIS, Mme COUV RAT, M. v. VIAUD, M. GANACHAUD, Mme CHEGARAY,

Pouvoirs : M. FAUGEROUX à Mme DU DOIGNON, Mme BOURRY à M. COMPAIN, M. ARGENTON à M. GALLET, M. PERAULT à M. DAVIAUD, M. LARRANT à Mme BRUGIER THOREAU, M. PACREAU à Mme COUV RAT, M. PREHER à M. GLAIN, M. ROUSSE à M. MARTIN, M. de CREMIERS à M. CHARRIER, M. PORTE à M. BOUTELOUP,

Excusés : M. JEANNEAU, Mme GUILLEMIN, Mme NOEL, M. HUGUENAUD, M. BIGEAU,

Assistaient également : M. DENIS, Mme ABAUX, M. BOBIN, M. GERMANEAU, M. NIQUET, M. MONCEL, M. COLIN, M. QUIEVREUX, M. HARENT, Mme TOURON, Mme BOYER, Mme FOUSSEREAU, Mme MARTINEAU,

Sont désignés secrétaires de séance : M. BLANCHARD et Mme MAYTRAUD

Date de convocation : le 10 janvier 2020	Nombre de délégués en exercice : 77
Date d'affichage : le 21 janvier 2020	Nombre de délégués présents : 55
	Nombre de votants : 65

CC/2020/04 : PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET) – APPROBATION DU CONTENU

La Présidente rappelle que la Communauté de Communes Vienne et Gartempe s'est engagée par délibération du conseil communautaire en date du 30 janvier 2018 dans la réalisation d'un Plan Climat Air Energie Territorial et de mandater le syndicat Energies Vienne pour piloter les échanges avec les différents acteurs pour le diagnostic et de nous assister pour définir la stratégie et les fiches actions.

AR PREFECTURE

086-200070043-20200116-FM_CC_2020_04-DE
Regu le 21/01/2020

Après consultation le groupement de bureaux d'études Auxilia – Akajoule – Atmoterra a été retenu pour nous accompagner dans cette démarche et la réunion de lancement s'est déroulée le 9 janvier 2019.

Afin de travailler sur le diagnostic, de définir des objectifs stratégiques et des scénarios de transition énergétiques associés, de construire le programme d'actions et des différents acteurs pilotes de projets ainsi que l'évaluation environnementale stratégique, la construction s'est déroulée ainsi :

- le comité de pilotage composé de la commission environnement de la CCVG s'est réuni 6 fois entre janvier 2019 et janvier 2020
- un séminaire des élus a été organisé le 17 avril 2019
- un atelier de concertation sur les thèmes de la mobilité et du bâtiment s'est tenu le 12 juin 2019
- un atelier de concertation sur les thèmes de l'agriculture et énergies s'est tenu le 17 juin 2019.

La version finale issue de ce travail et avant la concertation se décompose ainsi en 4 axes stratégiques :

- Vivre et travailler dans des bâtiments sains et économes
- Utiliser nos ressources renouvelables pour produire et consommer localement notre énergie
- Se déplacer plus sobrement sur notre territoire
- Gérer durablement les ressources nouvelles sur notre territoire

Il en décline 20 objectifs stratégiques et 40 fiches actions. Les documents présentés seront transmis pour avis pendant un délai de 3 mois à :

- L'Autorité Environnementale
- Président du Conseil Régional de la Nouvelle Aquitaine
- Préfet de Région.

Puis une mise à disposition du public pendant une durée d'un mois sera faite.

Le dossier est composé de :

- Le diagnostic du PCAET
- Le rapport synthétique du PCAET : qui reprend la synthèse de diagnostic, la stratégie et une analyse du programme d'action
- Le résumé non technique du PCAET
- Le recueil des 40 fiches actions
- Le tableau de suivi des indicateurs par action
- L'évaluation environnementale stratégique avec son rapport non technique également
- Le cadre de dépôt renseigné

L'ensemble des pièces de notre PCAET a été transmis aux conseillers communautaires et aux membres de la commission environnement, GEMAPI, transition énergétique (COPIL de l'élaboration du document) par clé USB en décembre 2019.

Les documents de notre PCAET pourront être modifiés à l'issue de cette concertation. Une validation définitive sera inscrite à l'ordre du jour d'un prochain conseil communautaire après ces consultations.

AR PREFECTURE

086-200070043-20200116-FM_CC_2020_04-DE
Regu le 21/01/2020

Le projet PCAET a été présenté en commission Environnement, GEMAPI, Transition énergétique, en date du 8 janvier 2020.

Après débat, le Conseil Communautaire décide à la majorité :

Pour	54	Contre	6	Abstention	4	Ne prend pas part au vote	1
------	----	--------	---	------------	---	---------------------------	---

- De valider le contenu de notre PCAET tel que présenté ;
- D'autoriser le syndicat Energies Vienne à transmettre le projet à l'Autorité Environnementale, au Président de la Région Nouvelle Aquitaine et au Préfet de Région.
- D'autoriser, la Présidente ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré en séance
Les jours, mois et an que dessus

Présidente de la CCVG
Annie LAGRANGE



AR PREFECTURE

086-200070043-20200116-FM_CC_2020_04-DE
Regu le 21/01/2020